



RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2016 ET LES ORIENTATIONS POUR LE BUDGET 2017

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est avec plaisir que je dépose aujourd'hui le rapport sur la situation financière de la Municipalité, comme le prescrit la Loi sur les cités et villes du Québec.

1. UNE OBLIGATION LÉGALE

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C -19), le maire d'une municipalité doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil. Ce rapport doit notamment traiter des éléments suivants :

- ❖ les derniers états financiers (2015), le dernier rapport des auditeurs externes;
- ❖ les indications préliminaires aux états financiers de l'exercice en cours;
- ❖ les orientations générales du budget 2017.

Je dépose également, comme il est prescrit, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil et au cours de laquelle il a fait rapport de la situation financière, de même que les contrats de plus de 2 000 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000 \$. Cette liste est incluse en annexe A de ma présentation.

2. ÉTATS FINANCIERS

2.1. Les états financiers 2015

Le rapport financier de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, vérifié par la firme Corbeil Boudreau & Associés, a été déposé lors de la séance du 16 août dernier.

Les états financiers affichent que les opérations municipales de l'année 2015 se sont soldées par un surplus consolidé de 646 930 \$. Une fois extraits les surplus ou les déficits générés dans les services d'égout et de boues de fosses septiques, d'aqueduc, des matières résiduelles ainsi que des fonds d'investissement, le surplus général non réservé se chiffre à 89 826 \$.

Une grande part de ce surplus est le résultat de revenus supplémentaires. L'imposition de droit de mutation y a contribué pour près de 100 000 \$. La subvention pour la compensation de la collecte sélective a également été plus élevée que prévu, soit plus de 150 000 \$.

Au chapitre des dépenses, certains caprices de dame nature ont eu comme effet d'engendrer un coût plus élevé que ce qui était budgété. Rappelons-nous que les précipitations de neige que nous avons reçues à l'hiver 2015 ont occasionné des dépenses supplémentaires de plus de 200 000 \$. Malgré ce fait, une saine gestion des dépenses

administratives a permis de réaliser des économies et de réduire les dépenses, principalement dans les catégories suivantes : honoraires professionnels et techniques, coûts de transport et de communication, masse salariale et frais de financement.

L'état du surplus accumulé se chiffrait à 2 025 783 \$ au 31 décembre 2015, réparti de la façon suivante : 435 375 \$ au local ou à la ville centre et 1 590 408 \$ à la Communauté maritime.

3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2017

L'élaboration du budget 2017 exigera encore un travail considérable de la part des différents services. Le conseil a une fois de plus demandé un effort important à l'ensemble des services de l'administration municipale dans l'objectif de maintenir le taux de taxes à un niveau acceptable. Le conseil doit cependant prendre en considération l'ensemble des responsabilités que doivent assumer la Municipalité et la Communauté maritime ainsi que l'importance de remettre à niveau les infrastructures, les bâtiments et le parc automobile. Même si beaucoup d'efforts et d'argent ont été consentis et investis au cours des trois dernières années, le travail doit se poursuivre et s'inscrire dans une planification à moyen et à long terme. Le défi sera d'autant plus grand, compte tenu de la précarité de nos nouveaux revenus ainsi que de la faible augmentation du niveau de taxation des quatre derniers exercices financiers de la Municipalité des Îles.

Quoique l'hiver 2016 ait été marqué par un retour à la normale pour les précipitations reçues, nous devons quand même nous assurer d'être en mesure de faire face à toutes situations. En ce sens, les budgets supplémentaires consentis au déneigement au cours des deux derniers hivers seront maintenus. Par ailleurs, les changements apportés par le gouvernement dans le développement régional et le développement économique ont aussi eu des conséquences pour notre Municipalité. De ce fait, nous avons décidé d'assumer pleinement notre leadership en matière de développement et signé des ententes de partenariats financiers pour différents secteurs moteurs reconnus. Une entente a donc été signée avec le Conseil des arts et des lettres du Québec — le CALQ — pour soutenir le secteur de la culture; une autre entente vient tout juste d'être signée avec Tourisme Îles de la Madeleine afin de soutenir le développement d'Escale Îles de la Madeleine. D'autres ententes de ce type seront également entérinées au cours de la prochaine année.

Nonobstant ces indications préliminaires, une analyse rigoureuse des revenus et des dépenses pour l'année 2016 nous permet d'anticiper le maintien de l'équilibre budgétaire, et ce, malgré l'arrivée de nouvelles responsabilités sans avoir suffisamment de revenus pour les assumer.

4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001), je vous mentionne que la rémunération et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent respectivement de la Municipalité et de la Communauté maritime sont indiquées en annexe B.

5. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2017

Toujours dans l'objectif de poursuivre le travail amorcé au cours des trois derniers exercices budgétaires, le conseil municipal poursuivra la mise en œuvre de son plan de mise à niveau du réseau routier local. Avec plus de 3 M\$ d'investis, 2017 s'inscrira dans la continuité. Évidemment, nous espérons qu'un montant substantiel provenant du gouvernement du Québec pourra s'ajouter aux sommes déjà investies par le milieu. Le projet de rationalisation des garages se poursuivra également. En fin d'année 2016, le conseil déposera un projet visant la construction d'un nouveau garage sur l'île centrale, dans l'objectif de remplacer les trois garages existants, devenus désuets au fil des

années. Ce projet permettra de rassembler nos équipes de travail et nos équipements dans un seul endroit. Toujours dans le secteur des services techniques et des réseaux publics, deux priorités en matière de distribution d'eau potable et de traitement des eaux usées, établies par le conseil municipal en tout début de mandat, pourraient enfin se réaliser. En effet, après plusieurs rencontres et différentes versions de projets présentées au gouvernement, 2017 permettra de voir la mise en œuvre de deux importants chantiers pour notre communauté.

En ce qui concerne le service de protection contre l'incendie, des investissements sont prévus pour la rénovation de la caserne de Grosse-Île et l'achat d'un nouveau camion pour ce secteur. La mise à niveau du service sera complétée avec la mise en service d'une brigade de pompiers du côté de Grande-Entrée, de façon à répondre aux exigences du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Le plan de mise à niveau des bâtiments se poursuivra avec des interventions dans différents bâtiments se trouvant sous notre responsabilité. Notre plus important projet de parc immobilier est très certainement celui du complexe multisport. Ce projet fera l'objet d'un appel de propositions en cours d'année 2017 et nécessitera plusieurs démarches afin d'obtenir le financement recherché.

En matière de loisirs et de vie communautaire, le conseil municipal a demandé à l'administration de développer un concept de parc familial à créer dans chacun des villages. Nous souhaitons que chaque famille des Îles puisse être en mesure d'avoir accès à des installations sécuritaires, de qualité et qui répond à ses besoins.

Un autre projet d'envergure est celui de la réfection du centre-ville des Îles. Depuis déjà quelques mois, nous travaillons avec un comité afin de définir un concept à déposer aux instances gouvernementales. Nous avons une vision d'avenir pour le centre-ville, situé entre le port de Cap-aux-Meules et le centre commercial Place des Îles. Nous voulons améliorer la fluidité de la circulation et l'accès aux utilisateurs. Un accès sécuritaire aux piétons et aux cyclistes sera l'une des priorités dans les choix à retenir. Il y a là une réelle opportunité de redéfinir notre centre-ville, afin de lui donner une image et des infrastructures qui répondent à la réalité de 2017.

Du point de vue de l'organisation municipale, nous allons poursuivre au cours de 2017 la démarche en développement organisationnel amorcée en fin d'année 2016. À terme, nous obtiendrons des recommandations et un plan d'action. Cette démarche s'inscrit dans une volonté portée autant par l'administration que par les élus afin d'améliorer les différents aspects de notre organisation. Après 16 ans de regroupement municipal, et avec le désir de toujours nous améliorer afin de mieux répondre aux besoins de la population, cet exercice était devenu très pertinent et indique de façon très claire notre capacité de nous projeter vers l'avenir, tout en nous adaptant à la réalité de notre milieu insulaire et maritime.

Pour le prochain exercice financier et pour les suivants, le conseil municipal cible trois axes d'interventions prioritaires territoriaux : l'énergie, l'environnement et le développement économique. Le secteur énergétique sera l'un des volets importants de l'action municipale au cours des prochaines années, en raison de notre stratégie énergétique à déployer et de l'enjeu de taille qu'est la diminution de notre empreinte énergétique. Une table d'échange sur l'avenir énergétique des Îles a d'ailleurs été mise en place par Hydro-Québec. Les travaux se poursuivront tout au cours de l'année 2017 et les préoccupations de notre communauté se reflèteront dans l'appel de propositions d'Hydro-Québec visant à recevoir des solutions viables pour le remplacement de la centrale. Peu importe la solution retenue par Hydro-Québec, à la fin de ce processus, il sera important que les emplois soient préservés et que les retombées économiques liées à la centrale soient maintenues. Notre communauté a son mot à dire dans le choix énergétique qui sera retenu. Nous avons donc un rendez-vous important à ne pas manquer. Non seulement nous allons participer à la table d'échange mise en place par Hydro-Québec, mais nous allons le faire avec la commission sur les enjeux énergétiques. Nous avons la possibilité de transformer ce défi en opportunité de développement durable. En effet, le secteur énergétique est en développement et nous pouvons en bénéficier par la mise en place d'une vitrine technologique. Le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes pourrait également être mis à profit, afin de bien cibler les choix potentiels à notre pérodépendance.

L'environnement sera aussi au cœur de nos préoccupations avec l'adoption de la première politique environnementale et un plan d'action qui sera élaboré en cours d'année 2017. Par ailleurs, le projet de parc régional franchira d'autres étapes, dont celle de la consultation populaire pour bien présenter les possibilités d'un tel projet. Il y aura aussi le dépôt de notre candidature pour faire partie des réserves de la biosphère de l'UNESCO. Après une analyse rigoureuse, il nous apparaît évident que notre territoire présente toutes les caractéristiques recherchées pour une telle désignation. Enfin, la charte des paysages sera officiellement adoptée par le conseil. Elle nous servira d'outil de gestion et de préservation de cette richesse naturelle et collective que sont nos magnifiques paysages.

L'année 2017 marquera un virage important, puisque le projet de couplage éolien-diesel franchira d'autres étapes vers la mise en service d'un parc de 6 MW. Les prochains mois serviront à la collecte des données de mesure de vent sur le site retenu pour l'implantation du parc. Également, la caractérisation du type de sol présent sur place fera partie des données recueillies et par la suite communiquées aux différents promoteurs intéressés par le projet. Une tour de 60 mètres sera érigée afin d'obtenir toute l'information requise. Parallèlement à ce projet, la Communauté maritime des Îles recevait, en 2016, ses premières redevances du parc éolien situé en Gaspésie. C'est donc près de 90 000 \$ que nous avons reçu comme premier versement. Ce montant augmentera au fil des ans, au fur et à mesure que les autres parcs seront mis en activité, pour atteindre 300 000 \$ à 400 000 \$ par année. Pour les 25 prochaines années, nous serons assurés d'une toute nouvelle source de revenus qui seront affectés aux nombreux défis auxquels nous devons faire face.

Dans le secteur économique, nous allons entamer une vaste démarche qui vise à doter le territoire d'un plan de diversification économique. Cette démarche vise à cibler certains projets créateurs d'emplois pour notre communauté. À la suite de la délégation de la responsabilité économique aux MRC, nous avons mis en place notre équipe et nos politiques d'investissement. Maintenant, il faut faire preuve de leadership et donner le souffle requis à certains projets jugés prioritaires et porteurs pour notre archipel. Ce plan de diversification comprendra vraisemblablement une stratégie d'attraction de notre territoire et sera élaboré sur la base du portrait de la main-d'œuvre qui sera présenté à la troisième rencontre annuelle du Forum des partenaires dans le cadre de la démarche Horizon 2025. Même si le contexte économique est actuellement plutôt favorable aux Îles, il faut poursuivre nos démarches de diversification dans l'objectif de favoriser la création de nouveaux emplois. L'un des facteurs les plus importants pour s'assurer du retour des jeunes dans notre région est très certainement la possibilité de trouver un emploi stable et de qualité. À ce chapitre, nous devons être proactifs et tout mettre en œuvre avec l'ensemble des partenaires pour y arriver. Si la tendance démographique est négative actuellement, elle n'est pas irréversible, bien au contraire. Nous avons une qualité de vie exceptionnelle, un environnement physique d'une grande richesse et de grandes possibilités à offrir. Il faut maintenant se doter d'une vision et d'une feuille de route pour inverser cette tendance démographique en réunissant toutes les conditions gagnantes. Avec la rénovation du campus collégial et les investissements au Centre de formation professionnelle, nous allons consolider l'offre en formation professionnelle et technique. Cela constitue un atout majeur pour un territoire comme le nôtre qui cherche à attirer de nouveaux arrivants. De plus, avec une offre de formation diversifiée, nous nous assurons de répondre aux besoins du marché de l'emploi actuel et futur. Le centre d'expertise en gestion des risques d'incidents maritimes devient de plus en plus une réalité à notre portée. Ce centre, qui viendra contribuer grandement au développement d'une expertise spécifique dans un domaine qui nous touche particulièrement, est un bel exemple des projets novateurs et créateurs d'emplois que nous visons.

Enfin, les nouvelles technologies représentent aussi un outil de développement important pour notre archipel. Avec l'appel d'offres lancé récemment par le Réseau intégré de communications électroniques des Îles-de-la-Madeleine — le RICEIM —, le projet de fibre optique à la maison pourra enfin se concrétiser et offrir un réel service Internet haute vitesse à l'ensemble de la population des Îles. Avec ce nouvel outil, nos entreprises locales pourront enfin travailler à armes égales avec les autres entreprises de la province et, ainsi, offrir des perspectives d'emplois et de développement. L'économie numérique en est une en pleine effervescence.

Bien entendu, il y aura d'autres dossiers en cours d'année pour la municipalité locale ainsi que pour la Communauté maritime. Nous avons voulu ici tracer les principales lignes de nos actions pour 2017 et préparer la vision des prochaines années. Avec une vision ancrée dans notre milieu et une feuille de route tracée dans la démarche mobilisatrice d'Horizon 2025, notre communauté peut aspirer à un développement harmonieux, cohérent et en respect de son environnement. Le conseil municipal a travaillé activement, au cours des dernières années, afin de rattraper le retard dans plusieurs secteurs. Nous pouvons affirmer dès maintenant que ce retard a été rattrapé à plusieurs égards ou qu'il est en voie de l'être. Il faut maintenant poursuivre ce travail, tout en planifiant l'avenir, en se donnant tous les outils nécessaires à l'atteinte de nos objectifs.

Une bonne lecture de notre situation actuelle et des défis auxquels nous serons confrontés nous donne les outils et les moyens d'inventer notre archipel, de passer du rêve à la réalité. Notre organisation a de grandes aspirations pour la communauté. Nous avons une vision d'avenir que nous voulons porter avec chacun d'entre vous. Bien sûr, il y aura des embûches sur notre route, mais l'important c'est de connaître notre direction et de ne jamais abandonner ce cap. Avec l'obtention du décret gouvernemental qui reconnaît notre statut particulier d'insulaire, nous pouvons être plus confiants que jamais. De grands pas ont été franchis, mais il en reste beaucoup d'autres à faire. C'est donc dans cette voie que nous sommes engagés et nous vous invitons à la suivre, avec nous, car déjà se pointent à l'horizon de belles perspectives.

Alors voilà! La table est mise, non seulement pour le prochain exercice financier, mais aussi pour les prochaines années. Nous devons concilier capacité de payer et développement, tout en étant tournés de façon positive vers l'avenir afin d'atteindre nos objectifs.

Rapport énoncé en séance ordinaire le mardi 8 novembre 2016 par le maire Jonathan Lapierre.

ANNEXE A

LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$ DU 3 NOVEMBRE 2015 AU 4 NOVEMBRE 2016 (L.C.C., art 474.1.3o al.)

Nom du cocontractant	Objet du contrat	Contrepartie (taxes incluses)
Air Creebec inc.	Transport LHJMQ	52 625,94 \$
Aréo-Feu	Pièces pour véhicules incendie, vérification appareils respiratoires, habits de combats	40 672,65 \$
Auclair René	Services professionnels - renouvellement de la convention collective, griefs, arbitrage	44 927,19 \$
Baie Verte Scrap Metal Services	Pressage de tôle/ferraille	70 357,90 \$
Banque HSBC Canada	Dernier versement camion échelle	56 222,78 \$
Bourgeois Lechasseur architectes	Services professionnels - projet mairie et salle communautaire, projet caserne de Bassin, projet bibliothèque	42 657,17 \$
Camions Carl Thibault	Achat d'un camion autopompe, modification d'un camion incendie	461 551,57 \$
Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes	Services professionnels - révision du plan de gestion des matières résiduelles, amélioration du tri dans les ICI, projet paysage	57 475,36 \$
Centre régional de services aux bibliothèques publiques Gaspésie I.M.	Licences 2016 pour les bibliothèques, contribution annuelle de la Municipalité	60 671,76 \$
Clinique vétérinaire de l'archipel	Services professionnels - service de l'agente canine, recensement	41 965,87 \$
Coast Tires & auto service	Acquisition de pneus pour camions, souffleurs et pelle hydraulique	65 038,76 \$
Constructions A.Y. Bouffard	Remplacement conduite eau potable ch. des Caps, location de machinerie pour remplacer ponceau intersection ch. des Caps et Valentin-Cummings, travaux routiers ch. des Caps et de Gros-Cap.	172 622,63 \$
Constructions Renaud & Vigneau inc.	Contrat projet de mairie et de salle communautaire, projet caserne L'Île-du-Havre-Aubert	3 291 265,40 \$
Corbeil, Boudreau & associés	Services professionnels -préparation et présentation du rapport financier 2015 et collecte des matières résiduelles, honoraires fermeture du CLD	52 198,65 \$
Cyr Jean-Guy	Fourniture de machinerie et main d'œuvre - contrat de déneigement 2015-2016	46 909,80 \$
Desjardins Marketing Stratégique	Services professionnels - élaboration d'une planification stratégique	36 391,88 \$

Nom du cocontractant	Objet du contrat	Contrepartie (taxes incluses)
Duclos Michaud Télécom	Contrat mensuel puits municipaux, téléphonie IP	35 083,50 \$
Électro informatique Michaud	Banque d'heures, fourniture et installation d'équipement informatique (serveur, logiciel)	39 353,00 \$
Emco Corporation	Fourniture de matériaux d'aqueduc et d'égout, matériaux d'aqueduc pour ch. Vigneau	91 288,13 \$
Équipements Jos Johnson	Recycleur à asphalte	123 614,22 \$
Équipements Sigma	Acquisition équipements pour pelle mécanique, acquisition de chargeurs, location de souffleur amovible, location de pelle mécanique	623 612,41 \$
Équipements Stinson	Acquisition d'une benne chauffante	46 599,37 \$
Gagnon Laurent	Œuvre d'art intégrée à l'architecture de la mairie	28 592,59 \$
Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu, Proulx, Savard	Préparation devis descriptif détaillé pour un centre sportif 2 glaces	75 943,43 \$
Groupe Ultima Inc.	Assurances	326 824,00 \$
Groupe Voyer	Acquisition et réparation pompe d'égouts	29 075,93 \$
Hydro-Québec	Fourniture d'électricité	416 445,93 \$
IDS Micronet	Fourniture et installation de la téléphonie IP	97 778,19 \$
Installations électriques Langford	Changer panneau de contrôle SP2, moteur 7.5 pour le DAB, ajout de 2 panneaux électriques au CMF, surpresseur-aqueduc ch.Patton, travaux divers sur les bâtiments	37 668,96 \$
K+S Sel Windsor ltée	Fourniture de sel de déglçage	40 726,15 \$
Lafontaine Leclerc	Travaux projet eau potable Grande-Entrée	154 491,14 \$
Laurentide re-sources inc.	Traitement de collectes organiques et matières non visées, formation RDD & SIMDUT	28 773,65 \$
Lavages industriels Vigneau	Vidanges des boues de fosses septiques	117 834,14 \$
Les entreprises Matexco	Ponceaux pour la voirie, porte de garage	78 420,28 \$
Les équipements Ault ltée	Location d'un tamis, achat d'une grille	28 341,34 \$
Les équipements Lan-ro inc.	Travaux aqueduc ch. Vigneau	141 561,70 \$
Madeleine Automobiles enr.	Achat de 2 camions F350, réparation du camion #32	95 304,16 \$
Ministère des Finances	Service de la Sûreté du Québec	1 027 082,00 \$
Nadyco Collecte	Collecte des ordures du 26 octobre 2015 au 22 octobre 2016	740 275,06 \$
Navigation Madeleine inc.	Transport de matières résiduelles, d'asphalte froid, de calcium et autres	47 430,23 \$
Norda Stelo	Honoraires, projet Grande-Entrée, mise à niveau système automatisé	226 152,07 \$
P & B Entreprises ltée	Fourniture de béton bitumineux et gravier	1 067 626,73 \$

Nom du cocontractant	Objet du contrat	Contrepartie (taxes incluses)
Pétroles Irving	Diésel	29 951,83 \$
Pétrolière Impériale (gaz et diésel)	Essence	159 740,30 \$
PG Solutions	Entretien logiciels informatiques, fournitures de bureau	100 113,13 \$
Plomberie Cyr	Fournaise 180 000 BTU, Remplacement réservoir d'huile, loyer CLD	32 023,66 \$
Renaud Léo-Paul	Asphalte froid	30 906,84 \$
Robert Boileau inc.	Acquisition d'une surfaceuse	120 523,72 \$
Servitech Inc.	Services professionnels - tenue à jour du rôle, modernisation du rôle, équilibrage du rôle	599 135,81 \$
Société d'assurance automobile Québec	Immatriculations 2016	41 500,77 \$
Solotech Québec	Équipements électriques - projet mairie, équipements vidéo - salle communautaire	44 267,60 \$
Tetra Tech QI	Honoraires professionnels - assistance technique BFS, plan d'intervention en infrastructures municipales	35 636,51 \$
Société de développement durable d'Arthabaska	Fourniture de transport et traitement des matières résiduelles	1 037 544,93 \$
Transport adapté des Îles	Contribution municipale et versement du MTQ	249 668,00 \$
Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, avocats	Honoraires - dossiers en litige	55 519,62 \$
Universal Truck & trailer	Entretien et réparation camion #29	32 175,91 \$
USD inc.	Fourniture de bacs et accessoires pour matières résiduelles	58 341,75 \$

Liste produite par la Direction des finances à partir de la liste des données extraites du module de rapports et d'états financiers.

ANNEXE B

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DES CONSEILS DE LA MUNICIPALITÉ ET DE LA COMMUNAUTÉ MARITIME DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

POSTE	RÉMUNÉRATION DE BASE	ALLOCATION DE DÉPENSES	RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE ¹
Maire 52 % (local) 48 % (Communauté maritime)	55 815 \$ / an	15 787 \$ / an	
Conseiller 52 % (local) 48 % (Communauté maritime)	13 990 \$ / an	6 995 \$ / an	
Maire suppléant			2 721 \$ / an
Représentant de Grosse-Île 100 % (Communauté maritime)	6 715 \$ / an	3 358 \$ / an	

¹ Rémunération additionnelle applicable lorsqu'un membre du conseil préside une séance du conseil en l'absence du maire ou du maire suppléant :

- 78 \$ / séance au conseil local
- 72 \$ / séance au conseil de la Communauté maritime